



DEMANDE DE PRISE EN CHARGE PAR LE FONDS SOCIAL CANTINE/COLLEGIEN

Pièces à fournir au dossier :

- **Justificatifs des revenus**

(copies des fiches de paie, pensions alimentaires, allocations diverses etc ...)

- **Justificatifs des charges**

(copies des loyers, crédits, factures d'électricité, téléphone, eau, pensions alimentaires, impôts...)

- **Attestation CAF** de moins de 3 mois

- Copie du livret de famille et /ou justificatif de la **composition de la famille.**